1. **Contexte**

La Banque mondiale procède à l'examen et à la mise à jour de ses Politiques de sauvegarde environnementale et sociale en trois phases d'examen distinctes depuis 2012 et ce jusqu'en 2016. La méthode d'examen est décrite dans un document d'orientation intitulé « Les Politiques de sauvegarde de la Banque mondiale : Révision et mise à jour proposée [[1]](#footnote-1) » qui a été approuvé par le Comité sur l'efficacité du développement (CODE) du Conseil d'administration de la Banque mondiale le 10 octobre 2012.

Dans le cadre de cet examen, la Banque mondiale consulte actuellement les actionnaires et les parties prenantes afin de recueillir leurs contributions et rétroaction sur l'élaboration d'un ensemble de politiques actualisées qui représentera la pierre angulaire des efforts de l'institution pour protéger les populations et l'environnement, et pour atteindre ses objectifs visant à mettre fin à la pauvreté extrême et à promouvoir une prospérité partagée de manière durable dans tous ses pays partenaires. Au cours de la Phase 3 de l'examen, la Banque mondiale recherchera la rétroaction des pays emprunteurs et des autres parties prenantes sur une liste de questions qui ont été identifiées par les Administrateurs et qui feront l'objet de discussions, et sur les ressources nécessaires et la faisabilité du Cadre environnemental et social (CES) dans les pays emprunteurs. La liste indicative des questions à traiter pendant la troisième phase des consultations peut être consultée en ligne.[[2]](#footnote-2)

1. **Objectifs des consultations**

L'examen a pour principal objectif de renforcer l'efficacité des politiques de sauvegarde afin d'accroître l'impact des projets et des programmes financés par la Banque mondiale sur le développement. L'Équipe de direction de la Banque mondiale souhaite que le processus d'examen aboutisse à un cadre cohérent qui fera la distinction entre les principes, les politiques et les procédures ; renforcera la clarté et la cohérence des politiques ; clarifiera les objectifs et les résultats souhaités ; améliorera la synergie entre les politiques ; consolidera les politiques fragmentées ou dupliquées ; harmonisera les orientations et délimitera les rôles et les responsabilités de la Banque mondiale et de l'Emprunteur.

L'examen en plusieurs étapes des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale est soutenu par des consultations mondiales multipartites en trois étapes visant à recueillir les commentaires et les réactions des parties intéressées de la manière la plus large, la plus inclusive et la plus transparente possible.

Les objectifs du processus de consultation sont les suivants :

* + Formuler et élaborer le développement du cadre de la prochaine génération des politiques de sauvegarde qui bénéficiera aux multiples parties prenantes.
  + Créer un espace de dialogue et de participation des parties prenantes afin que les révisions proposées des politiques, ainsi que leur mise en œuvre future, puissent enrichir les différentes perspectives.
  + Contribuer à cadrer et à orienter la formulation des révisions spécifiques, en tenant compte des implications pour la mise en œuvre et l'exploitation.
  + Façonner l'approche de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du cadre nouvellement développé.

Les résultats envisagés de la consultation sont les suivants :

* + - * Un troisième projet de Cadre environnemental et social pour examen par les Administrateurs de la Banque mondiale, qui examineront et prendront en compte les commentaires des parties prenantes, le cas échéant.
      * Un rapport de consultation, y compris un résumé des commentaires des parties prenantes, pour chacune des trois phases de consultation.
      * Une réponse de la Banque sur la façon dont la rétroaction des parties prenantes a informé le troisième projet de cadre politique.

1. **Approche adoptée à l'égard des consultations**

Le processus d'examen comprend trois phases de consultation pour permettre la participation et la rétroaction des actionnaires et des parties prenantes. La première phase de consultation a été consacrée à l'examen des enseignements tirés de la mise en œuvre des politiques actuelles de sauvegarde de la Banque mondiale, ainsi que des principes qui doivent être la base de la nouvelle génération de politiques. La deuxième phase a été consacrée à une discussion détaillée des dix Normes environnementales et sociales proposées, ainsi que de la Vision et de la Politique environnementale et sociale proposées. La troisième phase se concentrera sur les approches permettant de mettre en œuvre la deuxième version du Cadre environnemental et social, ainsi que sur les questions en suspens définies par les Administrateurs de la Banque mondiale. Un aperçu du processus d'examen et des activités connexes est présenté dans le Tableau 1.

*Tableau 1. Calendrier indicatif et principales questions examinées*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Calendrier** | **Phase** | **Description** |
| ***Juillet 2012 –***  ***Juillet 2014*** | ***Phase 1*** | * Examen global des bonnes pratiques / des enseignements tirés * Préparation et présentation d'un Document d'orientation au CODE * Consultations préliminaires avec les actionnaires et les parties prenantes internes * Consultations externes visant à recueillir des pistes relatives aux opportunités, aux orientations et aux options émergentes pour documenter la rédaction du cadre * Réunions d'experts sur les questions émergentes * Préparation d'un projet initial de Cadre environnemental et social qui intègrera les objectifs du processus d'examen et de mise à jour et qui tiendra compte des commentaires reçus par les parties prenantes |
| **Calendrier** | **Phase** | **Description** |
| ***Juillet 2014 –***  ***Juin 2015*** | ***Phase 2*** | * Rapporter au CODE le résultat de la première phase d'examen et présentation du projet initial de Cadre environnemental et social * Période de consultations préalables pendant un mois permettant aux parties prenantes de se familiariser avec le cadre * Consultations externes visant à recueillir les commentaires sur le projet de Cadre initial sur une durée de 7 mois * Rapporter aux Administrateurs les résultats de la phase 2 des consultations * Collaboration interne avec les pôles des Pratiques globales (Global Practices), des Solutions transversales (Cross-Cutting Solutions Areas), les responsables des Équipes spéciales et les autres membres du personnel du Groupe de la Banque mondiale * Préparation de la deuxième version de Cadre qui prend en compte les observations reçues par les parties prenantes |
| ***Juillet 2015 –***  ***Début 2016 (à confirmer)*** | ***Phase 3*** | * Rapporter au CODE le résultat de la deuxième phase d'examen et présentation de la deuxième version du Cadre environnemental et social * Période de consultation sur une durée de 4 mois pour recueillir les observations des actionnaires et des parties prenantes internes sur la deuxième version du CES * Collaboration interne avec les pôles des Pratiques globales (Global Practices), des Solutions transversales (Cross-Cutting Solutions Areas), les responsables des Équipes spéciales et les autres membres du personnel du Groupe de la Banque mondiale * Mise à l'essai du CES proposé sur les projets actuels financés par la Banque mondiale * Rapporter au Directeur exécutif la rétroaction reçue et les résultats de la troisième phase de l'examen * Préparation du troisième projet de CES et du plan de mise en œuvre, en tenant compte des commentaires reçus par les parties prenantes. Celui-ci sera présenté au Conseil d'administration pour approbation au début de l'année 2016 |

La Banque mondiale a créé un site web consacré aux consultations.[[3]](#footnote-3) Ce dernier donne accès aux documents des consultations, aux programmes des consultations et aux résumés des consultations. Les consultations sont menées selon les bonnes pratiques internationales et les lignes directrices de consultation de la Banque mondiale[[4]](#footnote-4).

*1ère phase : Enseignements tirés et principes*

Suite à la discussion du document d'orientation en 2012 par le CODE, la Banque mondiale a procédé à une première phase de consultations avec les actionnaires, les parties prenantes internes et un large éventail de participants extérieurs pour recueillir les contributions sur les opportunités, les nouvelles orientations et les options permettant de documenter la rédaction du nouveau Cadre proposé. La consultation était exploratoire et a recueilli les observations des parties prenantes afin de contribuer à façonner un ensemble révisé de politiques de sauvegarde. Les consultations ont eu lieu en ligne et en face-à-face du mois d'octobre 2012 au mois d'avril 2013, et ont concerné plus de 2000 parties intéressées de plus de 40 pays provenant de toutes les régions du monde. Le processus de consultation a consisté à la tenue de réunions dédiées avec les Peuples autochtones et les personnes affectées par les projets, ainsi que des réunions d'experts sur les « questions émergentes », telles que le changement climatique, les droits de l'homme, la main-d'œuvre et le régime foncier. En parallèle, une révision globale des bonnes pratiques et des enseignements tirés dans laquelle ont participé d'autres banques multilatérales de développement a été réalisée. La Banque mondiale a également entamé un dialogue mondial avec les dirigeants et les organisations des Peuples autochtones.[[5]](#footnote-5) Ce dialogue est en cours. Un résumé des commentaires reçus[[6]](#footnote-6) lors des consultations de la phase 1 de l'examen, ainsi que des informations sur le processus global de consultation, peuvent être consultés sur le site web consacré aux consultations.

*2e phase : Normes environnementales et sociales*

Le 30 juillet 2014, le CODE a examiné la première version du Cadre environnemental et social, qui comprenait et proposait dix projets de Normes environnementales et sociales, un projet de Politique environnementale et sociale, et un Énoncé de vision. Les membres du Comité ont autorisé la publication du document de proposition à des fins de consultation par les parties prenantes sur les propositions spécifiques. La Banque mondiale a mené la deuxième phase de consultation du 31 juillet 2014 au 1er mars 2015. Cette consultation était l'intervention la plus importante sur une réforme politique menée par la Banque mondiale ou d'autres partenaires de développement à ce jour. Ont participé aux consultations des représentants de 65 pays de toutes les régions, notamment de 54 pays emprunteurs. Plus de 130 documents de principe ont été envoyés par des gouvernements, des dirigeants des Peuples autochtones et des communautés affectées par les projets. Les parties prenantes consultées comprenaient des représentants du gouvernement, des organisations de la société civile, des organismes des Nations unies, des titulaires de mandats multilatéraux, des partenaires multilatéraux et bilatéraux de développement, des représentants du secteur privé; des organisations et des fondations axées sur le développement, des institutions universitaires et de recherche appliquée, des organisations et des associations professionnelles, des organisations syndicales, des dirigeants et des représentants des Peuples autochtones, et des organisations de la société civile aux niveaux international, national et local impliquées dans le plaidoyer ou la prestation de services.. Les parties prenantes ont fourni leurs commentaires au cours de discussions en face-à-face, dans des conférences audio et vidéo, dans des groupes de discussion d'experts, et par le biais de présentations en ligne sur un site internet dédié. Le processus de consultation visait à obtenir une rétroaction sur le premier projet de Cadre et en particulier sur les changements clés qui permettraient de renforcer son efficacité. Un résumé des commentaires reçus pendant les consultations ainsi que les réponses de la Banque mondiales sont consultables en ligne.[[7]](#footnote-7)

*3e phase : Faisabilité de la mise en œuvre et questions en suspens*

Suite aux consultations relatives aux normes spécifiques proposées, la Banque mondiale a révisé la première version du CES, en prenant en compte la rétroaction des consultations. Un deuxième projet de cadre a été présenté au CODE le 24 juin 2015 et a été discuté plus longuement le 1er juillet 2015. Les Administrateurs ont autorisé une troisième phase de consultation, tout en reconnaissant qu'il était évident que d’autres discussions étaient nécessaires sur différents aspects - notamment l'Énoncé de Vision, certaines Normes, et la sensibilité / l’ambition de la terminologie. De même, les Administrateurs ont fait valoir qu'une plus grande clarté était nécessaire sur l'applicabilité du CES et l'impact potentiel sur les emprunteurs. Le CODE a ensuite chargé l'équipe de direction de concentrer les consultations sur le recueil des commentaires et sur l'applicabilité du CES dans les pays emprunteurs, et a demandé que l’ensemble des consultations devait inclure une liste indicative des questions à examiner plus en détail pendant les consultations.[[8]](#footnote-8)

Le document du CODE (intitulé « Document de consultation), la deuxième version du CES, le projet de Procédure environnementale et sociale, la liste indicative des questions à discuter pendant la phase 3 des consultations, le résumé des consultations de la Phase 2 et les réponses de la Banque, ainsi qu’un plan de consultation ont été rendus publics sur le site web consacré aux consultations. La troisième phase des consultations devrait durer quatre mois.

Les consultations devraient inclure des discussions techniques et des ateliers de mise en œuvre afin d'examiner des études de cas de projets avec le gouvernement, en particulier avec les agences d'exécution ; des ateliers de mise en œuvre qui analyseront les études de cas avec des experts et des professionnels issus d'organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et du milieu universitaire ; ainsi que des consultations d'ordre général avec la société civile et les autres parties prenantes. Des groupes de discussion d'experts seront formés par la Banque mondiale ou par un partenaire extérieur du milieu universitaire, de la société civile ou du secteur privé.

En plus des ateliers et des autres réunions en face-à-face, la Banque mondiale utilisera des moyens de communication en ligne pour faire participer les parties prenantes et organisera des consultations en ligne accessibles à l'échelle mondiale.

1. **Processus de consultation**

Une page web consacrée aux consultations ([www.worldbank.org/safeguardsconsultations](http://www.worldbank.org/safeguardsconsultations)) servira de plateforme aux actionnaires et aux parties prenantes, qui pourront faire part de leurs commentaires, participer aux discussions et contribuer à l'examen. Les personnes et les parties intéressées peuvent envoyer leurs commentaires écrits par le biais de ce site web ou par courrier électronique à l'adresse [safeguardconsult@worldbank.org](mailto:safeguardconsult@worldbank.org).

La page web présente des informations en lien avec l'examen, le calendrier, le processus de consultation, les informations pertinentes au contexte, les ressources connexes, le programme (tel qu'il est confirmé), ainsi que d'autres informations utiles.

Les principaux documents de consultation (la deuxième version du CES, le projet de Procédures environnementales et sociales, le document du CODE (« Document de consultation ») et la liste indicative des questions des consultations)) seront disponibles en arabe, en chinois, en anglais, en français, en portugais, en russe et en espagnol. Des traductions dans d'autres langues, y compris en braille, sont susceptibles d'être disponibles tout au long du processus de consultation.

Les participants seront identifiés par la Banque mondiale en collaboration avec des partenaires des gouvernements, des agences d'exécution, des organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et du milieu universitaire.

La Banque mondiale s'efforcera d'assurer la diversité parmi les participants, aussi bien concernant leurs intérêts, leur région, leur parcours professionnel que leur secteur d'activité. Une attention particulière sera portée pour assurer l'accès aux membres des groupes vulnérables ou marginalisés, y compris les parties prenantes qui vivent dans des zones difficiles à atteindre. Toutes les parties intéressées sont invitées à fournir des commentaires sous forme écrite.

Les participants aux consultations d'experts seront sélectionnés en fonction de leur expérience pratique avec la mise en œuvre des aspects du CES proposé (comme par exemple, l'évaluation d'impact, l'atténuation des risques, la conception de projet, la conception et l'application des instruments d'atténuation des risques, le suivi de projet, en collaboration avec les groupes vulnérables et les autres travaux pertinents du CES proposé).

Les invitations aux assemblées générales de la consultation seront envoyées au moins deux semaines avant la réunion. Les parties prenantes qui souhaitent assister à une réunion de consultation de la société civile, mais qui n'ont pas reçu d'invitation pourront s'inscrire auprès de la Banque mondiale. L'accès aux personnes handicapées et des protections adéquates des groupes vulnérables seront assurés.

Les réunions de consultation se déroulent selon les règles de Chatham House. La Banque mondiale fournira un résumé écrit de chaque réunion de consultation et demandera aux participants d'examiner et, si nécessaire, de modifier les résumés avant leur publication sur le site web consacré aux consultations. Pendant la présentation de la troisième version du CES aux Administrateurs, la Banque mondiale fournira un résumé de haut niveau de la rétroaction de la troisième phase des consultations, et expliquera comment celle-ci a été utilisée.

1. **Contact**

Les questions relatives au processus d'examen et de consultation doivent être adressées à l'équipe chargée de l'Examen des politiques de sauvegarde à l'adresse [safeguardconsult@worldbank.org](mailto:safeguardconsult@worldbank.org).

1. <http://siteresources.worldbank.org/EXTSAFEPOL/Resources/584434-1306431390058/SafeguardsReviewApproachPaper.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://consultations.worldbank.org/Data/hub/files/consultation-template/review-and-update-world-bank-safeguard-policies/en/materials/list_of_issues_for_consultations.pdf> [↑](#footnote-ref-2)
3. [www.worldbank.org/safeguardsconsultations](http://www.worldbank.org/safeguardsconsultations) [↑](#footnote-ref-3)
4. <http://consultations.worldbank.org/Data/hub/files/documents/world_bank_consultation_guidelines_oct_2013_0.pdf> [↑](#footnote-ref-4)
5. <http://consultations.worldbank.org/Data/hub/files/safeguards_review_terms_of_reference_for_ip_regional_dialogue_2013.pdf> [↑](#footnote-ref-5)
6. <http://consultations.worldbank.org/Data/hub/files/consultation-template/review-and-update-world-bank-safeguard-policies/en/phases/safeguards_consultations_phase1_feedback_summary_0.pdf> [↑](#footnote-ref-6)
7. <https://consultations.worldbank.org/Data/hub/files/consultation-template/review-and-update-world-bank-safeguard-policies/en/materials/clean_summary_of_phase_2_consultations_and_bank_management_reponses_final_draft_for_consultation_july_1_2015.pdf> [↑](#footnote-ref-7)
8. <https://consultations.worldbank.org/Data/hub/files/consultation-template/review-and-update-world-bank-safeguard-policies/en/materials/list_of_issues_for_consultations.pdf> [↑](#footnote-ref-8)